

Société Anonyme
ANDRÉ CITROËN

Capital : 17 milliards 80 millions de francs

117 à 167, Quai de Javel

PARIS XV^{ème}

MÉTHODES REPARATIONS

Le 17 Septembre 1958

RECTIFICATIF
à la NOTE TECHNIQUE
à MMrs les CONCESSIONNAIRES
N° 692

GRAISSAGE DES VÉHICULES CITROËN

Une erreur s'est glissée dans notre tableau des lubrifiants au sujet du graissage de la **direction GEMMER**.

Le graissage de cet organe doit s'effectuer avec la même huile que pour la boîte de vitesses, c'est-à-dire **SAE 90 EP** et non à la **graisse**, comme il est indiqué sur le tableau.

Nous vous conseillons **de ne pas utiliser de pompe à pression** pour le remplissage du boîtier.